

CODE DE CONDUITE DES USAGERS

Afin d'assurer un environnement sécuritaire pour tous les usagers et le personnel, nous vous demandons de ne pas :

- agresser verbalement ou physiquement les autres usagers ou le personnel ;
- exercer toute forme de harcèlement ou de menace;
- utiliser de l'équipement sportif à l'intérieur de la bibliothèque (planches à roulettes, patins à roues alignées, bicyclettes, etc.);
- laisser des enfants de moins de huit ans sans surveillance.

La bibliothèque de Sainte-Julie applique les dispositions de la Loi sur le droit d'auteur et en demande autant de ses usagers concernant ses collections.



Bibliothèque municipale de Sainte-Julie
Tél. : 450 922-7070
Catalogue : biblio.ville.sainte-julie.qc.ca
Site internet :
www.ville.sainte-julie.qc.ca/fr/222/Votre_bibliotheque



SAINTE-JULIE



CODE DE CONDUITE DES USAGERS

SAINTE-JULIE

Bibliothèque municipale

CODE DE CONDUITE DES USAGERS

Afin de maintenir une ambiance accueillante, agréable et paisible dans les aires publiques et afin d'assurer des conditions de lecture et de travail optimales pour les autres usagers, nous vous demandons de ne pas :

- parler à voix haute, crier, chanter, bousculer ou courir;
- utiliser les téléphones cellulaires ou téléavertisseurs (mettre en mode vibration);
- utiliser un baladeur dont le son est audible;
- utiliser tout objet susceptible de créer un niveau de bruit inapproprié.

Afin de maintenir le matériel informatique en bon état de marche tout en respectant les autres usagers, nous vous demandons de ne pas :

- utiliser, consulter ou imprimer du matériel à des fins illicites ou commerciales ;
- consulter, imprimer, télécharger ou distribuer du matériel pouvant être jugé controversé, offensant ou licencieux (ex. : pornographie, violence);
- utiliser des logiciels personnels ;
- modifier la configuration des logiciels ou d'en installer.

Afin de maintenir propres et en bon état les lieux, le matériel et les équipements, nous vous demandons de ne pas :

- consommer des aliments ou des boissons;
- fumer;
- déposer les pieds sur le mobilier ou de le déplacer;
- surligner, souligner, annoter, crayonner, découper, déchirer, corner les pages des documents ou de les endommager d'une quelconque façon;
- causer des dommages aux lieux, à l'équipement ou au mobilier;
- apporter des documents dans des lieux non autorisés y compris les toilettes.



Photo: Virginie Chailifoux

Le défaut de se conformer au *Code de conduite des usagers* peut entraîner l'expulsion ou la perte des privilèges d'accès à la bibliothèque de Sainte-Julie et à ses ressources, selon les règles de fonctionnement de la bibliothèque.

Afin de maintenir un climat respectueux et de permettre à chacun de bénéficier d'un espace de calme et de bien-être, nous vous demandons de ne pas :

- utiliser un langage grossier ou d'avoir un comportement inadéquat envers les usagers et le personnel;
- faire entrer des animaux dans la bibliothèque à l'exception des animaux accompagnateurs pour les personnes handicapées;
- procéder sans autorisation à toute forme de sollicitation, d'activité commerciale, de pétition et d'affichage, etc.;
- avoir une tenue vestimentaire inconvenante (ex. : être torse nu, sans chaussure, etc.);
- être sous influence de drogue ou d'alcool ou d'en consommer dans la bibliothèque;
- avoir une hygiène corporelle qui incommode les autres usagers.